

La métropole peut-elle s'allier sans dominer ?

Valérie Jousseume

► **To cite this version:**

Valérie Jousseume. La métropole peut-elle s'allier sans dominer ?. Pouvoirs Locaux : les cahiers de la décentralisation / Institut de la décentralisation, Institut de la décentralisation, A paraître, L'alliance des territoires. <halshs-01636647v2>

HAL Id: halshs-01636647

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01636647v2>

Submitted on 11 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La métropole peut-elle s'allier sans dominer ?

Récit pour une nouvelle alliance ville-campagne

Valérie JOUSSEAUME

Docteure – Maître de conférences

Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Nantes

CNRS UMR 6590 ESO - Espaces et Sociétés

Résumé : Pourquoi les métropoles souhaitent-elles soudainement s'allier avec les territoires voisins ? Les métropoles développent-elles vraiment une posture d'alliance ? Ne sont-elles pas plutôt en position de domination vis à vis des territoires périurbains, ruraux ou des petites et moyennes villes qui les entourent ? Dans cet article, le débat est d'abord replacé au cœur des grandes transitions sociétales en cours. À partir de ce constat, l'auteur soulève les obstacles (domination, déni d'altérité, amnésie généralisée) qui altèrent l'analyse territoriale et entravent l'alliance des territoires. Pour s'unir, il faut d'abord se reconnaître mutuellement pour pouvoir se raconter un récit fédérateur qui inclut chacun, le valorise et encourage la diversité territoriale, source de créativité, de vitalité et de résilience en interne, et d'attractivité en externe.

Cet article aborde, à partir du cas de l'Ouest (Margetic et al., 2014), la question de l'alliance des territoires du point de vue des territoires périphériques aux métropoles, c'est à dire du point de vue des espaces périurbains, des campagnes, des littoraux, des bourgs, des petites et moyennes villes, structurés en EPCI ou en pays. Pourquoi faire alliance ? Comment faire alliance ? Mon propos, centré sur la communication et le récit, paraîtra sans doute original, peut-être même à contre-courant de la pensée de la majorité. Je me propose juste de le soumettre à votre réflexion.

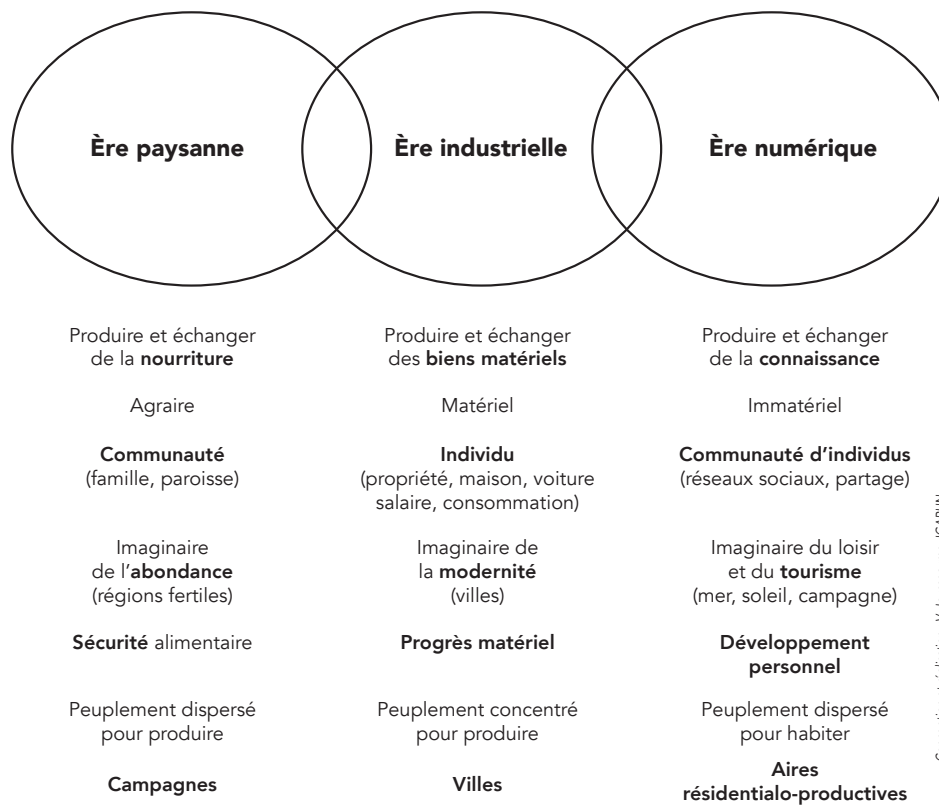
1. Pourquoi les métropoles souhaitent-elles s'allier ?

Pourquoi les grandes villes passent-elles de l'idée de réseaux de villes promus depuis les années 1990, à l'alliance avec leurs voisins ?

1.1. Les mutations en cours replacées dans l'Histoire

De la même façon qu'au 17^e siècle, Nantes n'a pas créé l'ouverture coloniale atlantique de l'Europe mais en a joui, aujourd'hui Nantes, Rennes ou Angers ne créent pas la métropolisation mais en bénéficient. Elles surfent sur un processus macro-économique. Quel est-il ?

Figure 1. Les grandes mutations de notre société



Les mutations de notre société peuvent être décomposées en trois grandes ères successives : l'ère paysanne, l'ère industrielle et l'ère numérique (fig. 1) (Jousseaume, 2016a et b). Pendant des millénaires, nous avons été une société de paysans, vivant dispersés dans l'espace pour produire de la nourriture. Avec la révolution industrielle, nous sommes devenus pour deux siècles, une société d'ouvriers, concentrés dans les villes pour assurer la production de biens matériels. Aujourd'hui, notre société semble s'affranchir du matériel pour entrer dans une économie de l'immatériel, de la connaissance et des services.

Socialement, la société paysanne et rurale vivait de façon communautaire par famille et paroisse. La société industrielle et urbaine a généré un formidable processus d'individualisation. Aujourd'hui, les jeunes générations tentent d'inventer un équilibre nouveau entre individualisme et communauté.

D'un point de vue des représentations, ces trois ères ont pour imaginaires successifs : l'abondance dans un monde paysan pauvre ; la modernité dans un monde industriel persuadé que le progrès matériel mène au bonheur ; le loisir et le tourisme dans la société actuelle (Viard, 2002), qui aspire dans la logique de Maslow au développement personnel.

Ces mutations possèdent une expression territoriale, et c'est là le cœur de notre propos. La civilisation paysanne se traduisait par un peuplement rural d'équidensité. La civilisation industrielle a favorisé une formidable concentration vers les

villes et les régions d'industrie ; en 1968 la population française est la plus concentrée sur le territoire national (Talandier et Jousseau, 2016). Depuis, elle se resserre et se redistribue dans l'espace. L'économie de la connaissance et la révolution numérique changent la donne spatiale. Car, si la création d'emplois reste centrée pour le moment sur les métropoles, la logique migratoire s'en dissocie complètement privilégiant les régions ouest et sud du pays. Il convient donc de penser que probablement la ville dense ne fût qu'une phase limitée à l'ère industrielle, dans notre façon d'occuper l'espace. De même, la métropole actuelle et son aire diluée de recrutement de travailleurs n'est probablement elle-même qu'une ultime forme urbaine transitoire vers une forme de peuplement diffuse nouvelle, en aires « résidentialement-productives » pour reprendre les termes de Davezie (2014) et Talandier (2016).

12. Les ressorts ignorés des mutations en cours

La logique résidentielle, moteur de la démographie contemporaine des territoires, outre ses ressorts économiques sur-abondamment mesurés par la statistique, possède d'autres ressorts totalement ignorés des analyses.

Les ressorts paysagers tels que : la présence de la mer ou de rivières ; l'ensoleillement ; la qualité paysagère, environnementale, architecturale des campagnes ; un maillage de villes petites et moyennes offrant les services nécessaires à la vie sociale, sont fondamentaux.

Encore plus méconnus sont les ressorts anthropologiques de l'attractivité régionale. L'égalité, la solidarité, les rapports homme-femme, le rapport à la nature, le rapport à l'avenir à travers l'optimisme, le rapport au passé par la proximité de l'héritage social paysan ou de l'héritage catholique, tels que décrits par Le Bras et Todd (2013), sous-tendent la construction d'une société et son adaptation ou non à l'air du temps. Or, les temps sont à la critique de l'ère industrielle et à l'appel d'une transition écologique, économique et sociétale qui revalorise le lien à la nature, la convivialité de type villageois, le partage, l'autonomie alimentaire et énergétique, la citoyenneté directe, ... (fig. 2b). À côté des tenants de l'*hyper-modernité* des métropoles, se développe donc une *alter-modernité* issue pour grande partie des territoires ruraux (citons l'agro-écologie, l'ESS dans l'Ouest, des mouvements nationaux comme *Les Colibris* à partir de P. Rabhi ou *Alternatiba* du Pays Basque) et revalorisant les campagnes.

13. Les raisons de l'alliance

Les métropoles hyper-modernes porteuses de croissance ont aujourd'hui besoin des territoires qui les entourent car ils sont les supports paysagers et

anthropologiques d'un désir alter-moderne, lui-même support de la dynamique résidentielle. Une telle alliance passe par la construction d'un projet territorial collectif dont l'échelle est l'aire résidentio-productive. Pour créer ces territoires, il convient de construire une histoire collective et inclusive, un récit à raconter.

2. Les métropoles dominent plus qu'elles ne s'allient

L'alliance n'est que l'une des figures possibles de la relation. Les autres sont le conflit ou la négociation si les objectifs sont divergents et les moyens égaux, la domination en cas d'objectifs divergents et de moyens inégaux. L'alliance suppose des objectifs convergents et une égalité de moyens.

21. Une situation objective de domination

Les pôles métropolitains ont une puissance démographique, économique et technique, supérieure aux collectivités qui les entourent. Du point de vue de la gouvernance, les seuls cas réussis de coopération d'institutions ou de territoires aux moyens très inégaux, présentés au cours de ce colloque, sont : le *Groupement hospitalier de territoire de Loire-Atlantique* et la *Région métropolitaine de Nuremberg*. Quel est leur secret ? Rétablir l'égalité de moyens en instituant qu'un hôpital égale une voix ou qu'un territoire égale une voix, quelle que soit sa taille. Reconnaissons qu'en l'état, l'inter-territorialité française est loin d'envisager une telle idée, tant l'administration territoriale demeure attachée à la hiérarchie. Enfin, du point de vue médiatique, les métropoles monopolisent la communication et diffusent leur représentation des choses comme étant la réalité unique, ce qui est le propre de tout acteur dominant. Il y a donc ici non pas une alliance, mais une situation objective de domination.

À partir de mon expérience de terrain, je vais transcrire l'expression de cette domination à travers le prisme du récit, qui est loin d'être anecdotique. On connaît aujourd'hui le rôle majeur de la communication verbale non violente (CNV) dans la construction des relations entre acteurs.

22. Un déni d'altérité

L'un des principaux problèmes de communication entre territoires est le discours du « Tout urbain » colporté par les acteurs dominants de l'aménagement selon lequel : la campagne n'existe plus ou deviendrait urbaine pour peu qu'un indicateur socio-économique y frémisse positivement.

Rappelons que le processus appelé « urbanisation de la société » est associé à la modernité (idéal du progrès matériel) et à l'émancipation de l'individu (salaire, maison, voiture, consommation). L'individualisation passait par la ville, tant il était vrai que par le passé, le poids de la communauté familiale ou paroissiale, rendait les rapports sociaux coercitifs dans les campagnes. Ce n'est qu'au cours des Trente Glorieuses que ce mode de vie, moderne et individualiste, s'est généralisé à l'ensemble des campagnes de l'Ouest, qui selon le terme consacré se sont « urbanisées ».

Selon M. Weber (1921), l'urbanité occidentale a pour fondement cette rupture entre l'individu et sa communauté d'origine à fondement lignager, pour entrer dans une communauté fondée sur l'égalité de droits. Cette notion d'urbanité a été traduite en français par « la ville », traduction qui prédispose dès le départ au glissement du social vers le spatial. Sous prétexte que nous sommes aujourd'hui tous individualisés et modernes, nous sommes donc tous urbains au sens weberien. Certes ! Mais cela amène plusieurs réflexions quant à l'usage actuel qui est fait du terme.

Premièrement n'est-il pas illogique, que puisque *tout* est urbain, de voir précisé partout : musiques urbaines, violences urbaines, ambiance urbaine, voiture urbaine, ... Il semble bien ici, que l'on parle de la ville dense au sens géographique, par distinction des autres territoires et que donc *tout* n'est pas urbain.

Deuxièmement, on abuse du mot *agriculture urbaine*, terme qui mêle des pratiques allant du pot cultivé sur balcon, au rêve d'une industrie agricole hors-sol faisant pousser des salades derrière les vitres des bureaux. On galvaude le mot *permaculture* en lieu et place de *potager*. On communique à outrance sur une résilience alimentaire ou énergétique des villes, l'éco-pâturage *urbain*, les ruches *urbaines* et les stages de compostage *urbain*. Les pratiques paysannes ancestrales sont présentées ici comme des innovations, faisant fi de l'expérience rurale millénaire et de l'apport de l'héritage paysan.

Enfin, si *urbain* est synonyme de *moderne* ou *individualisé*, peut-on en donner une définition ? N'est-ce pas plutôt une métaphore, c'est-à-dire une figure de style, et non pas un terme scientifique précis ? Car enfin, le pas n'est-il pas trop rapidement franchi entre « Tous urbains » à résonance sociologique et « Tout urbain » à résonance géographique ?

Du point de vue géographique, depuis 2010 l'INSEE ne parle plus d'espace à dominante rurale, mais d'*espaces sous l'influence des villes*, transformant en même temps les petites villes de l'Ouest comme Ancenis, Redon, Challans ou Fougères, etc, en *grands pôles urbains* comme Nantes ou Paris. Les acteurs de l'aménagement rejettent également les mots *campagne* ou *rural* et inventent quantité de néologismes pour les éviter : *périurbain*, *rurbain*, *pré-urbain*, *néo-ruraux*, *nés urbains*, *entre-villes*, *aire urbaine*, *ville éparpillée*, etc. Ce faisant, la ville interdit aux campagnes de garder leur nom, pour des raisons qu'elle ne s'applique pas à elle-même. Premier exemple, la campagne devrait changer de nom car ce n'est plus la

société paysanne d'antan. Or la ville industrielle et populaire de Hugo ou Zola n'existe plus non plus, pourtant on continue à parler de ville. Deuxième exemple, la campagne proche des villes n'appartiendrait plus à la ruralité sous prétexte qu'elle est en relation avec la ville. Mais cette campagne périurbaine a toujours existé puisque le modèle de Von Thunen l'a théorisé dès 1842. Troisième exemple, le mot *campagne* devrait être supprimé car il est porteur de représentation mentale, sous-entendue d'idéalisation romantique injustifiée. Or, le mot *ville* est lui aussi porteur diverses représentations. Si on peut concevoir que les publications universitaires utilisent des vocabulaires spécifiques tels que « mondes ruraux » adaptés à la sociologie par exemple, il en va différemment du langage commun, surtout quand il est censé fédérer des territoires, leurs élus et habitants. Les mots *campagne* ou *ruralité* ne sont pas parfaits pour exprimer toute une variété de réalités, de pensées, de conceptions. Mais ils ont le méritent d'être partagés et porteurs de sens pour les gens qui y vivent. Ils permettent donc l'échange. Pourquoi s'en priver ?

23. La nécessité de soutenir la diversité

Ce déni de ruralité masque une difficulté à reconnaître l'altérité, c'est-à-dire les autres territoires dans leur différence, leur richesse, leur vitalité ou leur apport à la société et à l'économie. L. Naccache (2015), neurologue, fait d'intéressantes réflexions géographiques à partir de ses observations sur l'inscription cérébrale de l'espace et du temps. Il affirme que toute colonisation commence toujours par les noms des lieux, comme l'illustre l'Amérique (*Nouvelle France, Nouvelle Orléans, ...*) pour aboutir à la domination des structures sociales et culturelles, et *in fine* à l'homogénéisation. Or, dans la perspective de l'évolution vers des aires résidentiało-productives, la banalisation des lieux n'est pas souhaitable. Au contraire, il convient de valoriser la diversité territoriale comme moteur de créativité. La métropole a besoin de la proximité de littoraux touristiques, de lieux de nature, de campagnes résidentielles, de petites villes industrielles, de villes moyennes. La socio-diversité est au territoire résidentiało-productif ce que la biodiversité est à l'écosystème, une source de vitalité et de résilience.

3. Un récit commun, premier pas vers une alliance

Pour s'allier, les métropoles doivent se mettre en état de faire alliance, c'est-à-dire renoncer à leur position dominante dans le cadre institutionnel de l'alliance¹.

¹ Lao-Tseu donne le même conseil dès le 6^e siècle avant notre ère : « Un grand pays qui s'abaisse devant un petit l'attire à lui. De même un petit pays qui s'incline devant un grand gagne sa protection. Ainsi l'un accueille en s'abaissant. L'autre est accueilli en s'inclinant. Un grand pays ne désire que rassembler les hommes et les nourrir. Un petit pays ne désire que s'allier au grand et le servir. Certes tous les deux obtiennent ce qu'ils désirent, mais il faut que le grand s'abaisse » (*Tao-tö king, Folio sagesses, p. 86*)

À l'image de la *Région métropolitaine de Nuremberg*, les aires résidentiales-productives de l'Ouest doivent, pour exister institutionnellement, fédérer la métropole, les territoires ruraux, les littoraux, les villes petites et moyennes, qui sont déjà en liens socio-économiques. Pour cela, il convient de reconnaître préalablement la parfaite égalité de dignité, légitimité, autorité, de chacun des acteurs constitués en communautés ou en pays. Il convient ensuite de construire leur égalité de moyens au sein de l'alliance, en attribuant une voix par territoire. Enfin, médiatiquement, les métropoles doivent participer à l'écriture d'un récit qui inclut tous les territoires à l'histoire commune en valorisant leur diversité.

31. Nommer les campagnes

Une mise en récit ne peut naître sans reconnaître l'autre dans la façon dont il nomme son territoire. Il convient donc de reconnaître que la campagne existe : elle est sur l'échelle de la dualité qui structure notre univers mental, l'opposé de la notion de ville définie par la densité et la diversité. La campagne est un territoire peu dense et peu diversifié. L'environnement de vie d'un individu loin d'être un décor inerte, agit sur ses ressentis sensoriels (vue, bruit, odeur, sensation), mais aussi sur ses comportements, ses expériences de vie (relation à la nature, à l'espace, au temps) et *in fine* sur ses représentations. De même, l'effet de la petitesse de la communauté humaine agit sur les fonctionnements sociaux : l'échange de parole, l'auto-organisation bénévole pour suppléer le marché ou la défaillance publique, la dimension informelle et directe de la citoyenneté. Finalement, si l'environnement de vie et la petitesse des communautés influencent la vie des habitants, alors la ruralité existe toujours. Bien sûr, elle n'est pas celle du passé, il s'agit d'une ruralité contemporaine.

32. Enrayer l'amnésie

La mise en récit nécessite d'enrayer l'amnésie générale qui altère toutes les analyses actuelles. Rares sont les aménageurs ayant un sérieux bagage de connaissances sur l'histoire contemporaine des territoires qu'ils prétendent traiter, se limitant au recul étriqué qu'impose l'écrasement des archives par actualisation permanente des données. Qui connaît la sous-urbanisation de l'Ouest jusqu'au milieu du 20^e siècle ? Qui se souvient qu'alors, l'Ouest comptait près de la moitié de population paysanne et que l'État a dû organiser des migrations agricoles vers le sud-ouest pour décharger une main-d'œuvre si nombreuse qu'elle empêchait la mécanisation. Qui se souvient de la formidable révolution silencieuse qui s'est opérée lorsque les ruraux, profitant des Trente Glorieuses, ont créé coopératives agricoles, usines agro-alimentaires, textile, de la chaussure, de la mécanique, en s'opposant à

la ville ? Qui souligne l'adaptation constante et remarquable des ouvriers ruraux vendéens ? Qui mesure l'attachement des entrepreneurs au territoire ? Qui, au cœur d'un discours convenu sur les métropoles qui gagnent, ose souligner les difficultés des villes moyennes de l'Ouest ou le rôle majeur des petites villes dans la bonne résistance industrielle régionale ? Qui sait mesurer la vitalité sociale des territoires ? Les campagnes de l'Ouest n'ont jamais été saignées par l'exode rural grâce à leur fécondité et leur désir de *vivre et travailler au pays*. Ici plus qu'ailleurs, les campagnes et leurs petites villes sont vivantes, peuplées et dynamiques économiquement. Les descendants des paysans y vivent toujours nombreux, même s'ils ont fait des études en ville, même s'ils sont modernes et individualistes, et mêlés à de nouveaux habitants.

Figure 2. La construction de récits

Figure 2a. Construction du récit de la modernité et de l'hyper-modernité

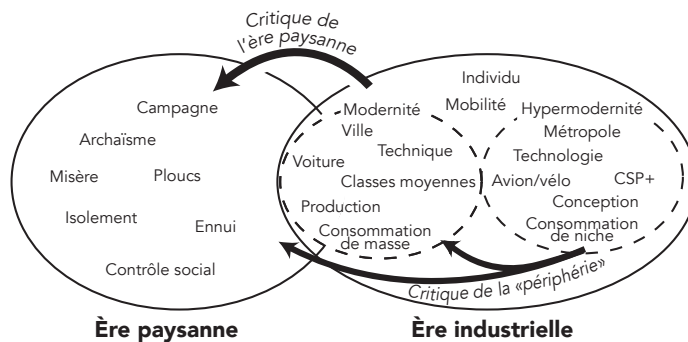


Figure 2b. Construction du récit alternatif

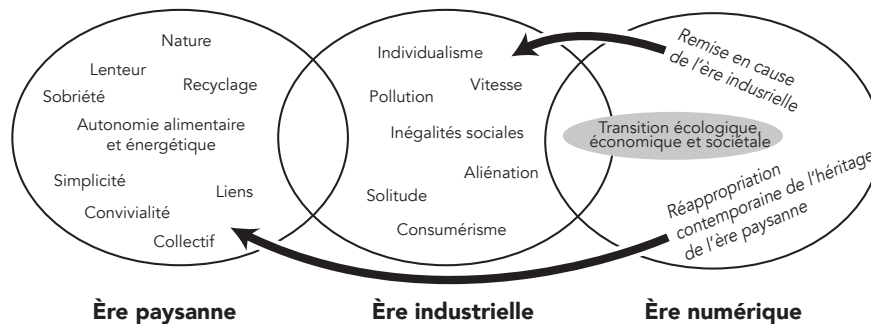
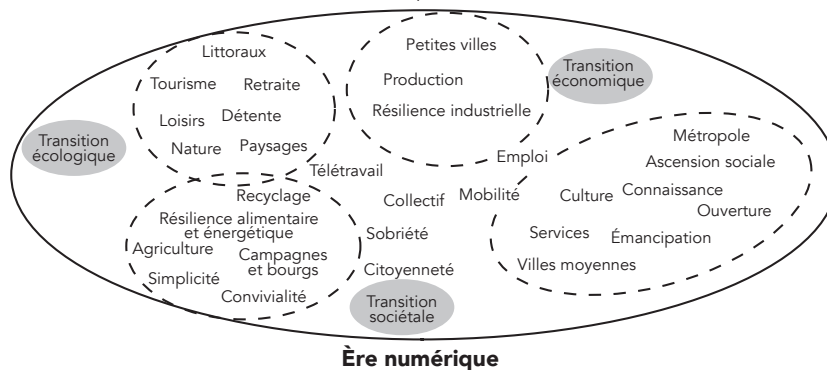


Figure 2c. Construction d'un récit fédérateur pour une alliance nouvelle des territoires



33. Reconnaître l'héritage paysan

Un récit commun peut être construit pour fédérer de vastes régions métropolitaines dans l'Ouest, en reconnaissant ce que l'héritage paysan et les campagnes ont apporté par le passé et peuvent apporter aujourd'hui à la société en mutation (fig. 2b).

La période industrielle symbole de modernité, de progrès matériel, de liberté portée par l'émancipation de l'individu par la ville, s'est construite en opposition à la période paysanne jugée archaïque, misérable, coercitive pour l'individu et symbolisée par la figure du plouc (fig. 2a). Il convient de comprendre qu'aujourd'hui la société en émergence fait à son tour le bilan critique des excès de l'ère industrielle, jugée individualiste, avide tant sur le plan social qu'environnemental, polluée, aliénante par le travail puis la consommation, etc (Rabhi, 2014). La jeunesse est en train de se réapproprier les aspects positifs de l'héritage paysan, non plus vécu comme une réalité subie mais comme un choix librement consenti (fig. 2b).

Ainsi la frugalité paysanne évolue en sobriété heureuse. La cohabitation familiale se transforme en colocation choisie ou habitat participatif. La communauté est réinvestie par les réseaux sociaux de façon fluide et mouvante, préservant les acquis de la liberté individuelle. Le recyclage est vécu comme un choix citoyen s'opposant au gaspillage de l'ère consumériste. L'autonomie alimentaire et énergétique réapparaît comme une libération face à l'aliénation du travail ou une réponse à la pollution. La recherche d'une plus grande proximité avec la nature semble répondre au désir de ré-ancrage dans le temps, l'espace et la nature, d'individus lassés de la vitesse et la mobilité incessante prônées par la société hyper-moderne.

34. Pour conclure

Il convient absolument d'éviter un récit métropolitain enlisé dans la critique des *périphéries* (fig. 2a). Pour faire alliance, le récit fédérateur idéal (fig. 2c), préalable à un management territorial renouvelé (Desjardins et Vanier, 2017), devrait allier, en s'appuyant sur l'histoire particulière de chaque territoire, les représentations positives de chaque ère, paysanne, industrielle et numérique. Il serait un discours positif tant sur la ville connectée, mobile, émancipatrice, créatrice d'emplois, etc, d'une part, que sur les territoires ruraux ou littoraux et leurs petites villes, porteurs de simplicité, de collectif, d'autonomie alimentaire, de résilience industrielle, de proximité à la nature, etc, d'autre part. Car, ces différents types de territoires participent tous, à partir des ressorts qui leurs sont propres, à la créativité, la vitalité et la résilience régionale.

Bibliographie

- . Davezie L., 2014, Nantes et la Loire-Atlantique, des liens forts au cœur de la dynamique métropolitaine, *Repères* (revue de l'Observatoire du Département), n°22, novembre 2014, 4 p.
- . Desjardins X. et Vanier M., 2017, Pistes pour une refondation, urgente, de l'aménagement du territoire, *Telos*, 10 nov. 2017 <https://www.telos-eu.com/fr/societe/pistes-pour-une-refondation-urgente-de-lamenagemen.html>
- . Jousseaume V., 2016a, *Suffit-il de densifier? Trois réflexions sur les enjeux d'un urbanisme rural contemporain*, actes du colloque *La Renaissance rurale, d'un siècle à l'autre*, Toulouse, mai 2016 <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-01428659>
- . Jousseaume V., 2016b, *Récit pour les campagnes*, conférence au 6^e Rencontres du patrimoine, Région Pays de la Loire, Nantes, 24 novembre 2016 <https://www.youtube.com/watch?v=8ugNrDa3G6U&feature=youtu.be>
- . Le Bras H. et Todd E., 2013, *Le mystère français*, Le Seuil, Paris, 336 p.
- . Margetic C., Bermond M., Jousseaume V. et Marie M., 2014, *Atlas des campagnes de l'Ouest*, Presses Universitaires de Rennes, 300 p.
- . Nacache L., 2015, *L'homme réseau-nable*, Odile Jacob, Paris, 152 p.
- . Rabhi P., 2014, *Vers une sobriété heureuse*, Actes Sud, Paris, 144 p.
- . Talandier M., Jousseaume V. et Nicot B.-H., 2016, Two centuries of territorial dynamics: the case of France, *Regional studies, Regional science*, vol. 3, issue 1 <http://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/21681376.2015.1090887>
- . Talandier M., 2016, *Mutations des systèmes territoriaux vers un modèle résidentiało-productif*, HDR, 1 décembre 2016, Université de Grenoble, 316 p.
- . Viard J., 2002, *Le sacre du temps libre*, éditions de l'Aube, Paris, 210 p.
- . Weber M., *La ville*, 1982 (éd. originale en allemand, 1921), Aubier-Res-Champ urbain, 171 p.